

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE SPORTS ET SERVICES » en abrégé « ISS »

Siège social Abidjan, Cocody, BOULEVARD DE FRANCE, ENTREE DROITE NSIA BANQUE, IMM ALBERT CAMUS, REZ DE CHAUSSEE PORTE 9, , Lot 9, Ilot N/A

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/06/2022 reçus par Me N'CHO N. CHRISTOPHE, et enregistrés au CEPICI le 27/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE SPORTS ET SERVICES » en abrégé « ISS »

Objet : - La création, la gestion et l'exploitation de salles de sports, centres d'exercices de diverses activités sportives individuelles ou collectives ; lieux de loisirs, tennis, stades,

- L'organisation de clubs sportifs, de cours ou salle de sport éducatif, de compétitions, de voyages d'études et de découvertes à caractère sportif particulièrement, la gestion d'un centre de formation pour aider à l'éclosion des talents sous la forme d'une académie et éventuellement la formation aux métiers du sport ;

- La gestion des tournois sportifs et la gestion d'évènements sportifs internationaux ;

- La domiciliation d'entreprises ou workshops ; tenue de réunions, de séminaires ;

- Et Généralement, toutes opérations commerciales, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, BOULEVARD DE FRANCE,
ENTREE DROITE NSIA BANQUE, IMM ALBERT CAMUS, REZ DE
CHAUSSEE PORTE 9, , Lot 9, Ilot N/A

Dirigeant(s) : M FLAVIEN THOMAS MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05936 du 22/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29734/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

